

# Vie régionale → L'actu

**ENVIRONNEMENT** ■ Pourquoi le Collectif Bois Noirs et la Criirad ont-ils refusé de siéger à la commission de suivi ?

## Le lourd héritage de la mine des Bois Noirs

Parce qu'ils estiment que les études hydrogéologiques restent insuffisantes sur le site de l'ancienne mine d'uranium, à Saint-Priest-la-Prugne et qu'ils se désespèrent de voir le chemin de la Pierre des Fées décontaminé, le Collectif Bois Noirs et la Criirad ont boycotté la commission de suivi. Une première.

Aurélien Marchadier

Jusqu'à présent, c'est autour de la table que les membres du Collectif Bois Noirs et de la Criirad\* ont partagé ces dernières années leurs vives inquiétudes et interrogations quant à la gestion pérenne du site de l'ancienne mine. Mais ce mardi 22 novembre, ils ont refusé de siéger aux côtés des représentants et services de l'Etat, des exploitants (Orano, ex-Areva) et des élus. C'est devant les grilles de la sous-préfecture, où se tenait ce point annuel, qu'ils se sont réunis pour manifester leurs désaccords.

### « Où vont les eaux contaminées ? »

« Quand on a reçu les documents préparatoires, on a bondi. Il n'y avait rien de ce qu'on pouvait attendre... », tempête Arlette Maussan, la présidente du Collectif Bois Noirs. S'ils reconnaissent que quelques progrès ont été obtenus « grâce au combat mené depuis des décennies », le Collectif et la Criirad déplorent des points de blocage sur des questions qu'ils jugent pourtant essentielles.

Parmi elles, la réalisation d'une expertise hydrogéologique approfondie, qui permettrait notamment de déterminer si des eaux contaminées en profondeur



**MOBILISÉS.** Pour le collectif, les activités d'extraction de l'uranium ont laissé « un héritage empoisonné ». Depuis 40 ans et la fermeture de la mine (exploitée de 1955 à 1980), l'association alerte et se mobilise pour que soit trouvée une solution durable pour confiner les déchets radioactifs. A.M.

par les résidus d'exploitation sont susceptibles d'impacter des zones plus lointaines. « On le demande depuis très longtemps. Où vont les eaux souterraines, sachant que nous sommes sur un système de failles géologiques et que des galeries avaient été creusées jusqu'à 440 mètres de profondeur ? », interpelle Arlette Maussan, qui ne veut « pas de compilation ou d'ersatz d'anciennes études, mais bien de réelles recherches sur ce qui se passe en profondeur ». « Les risques de voir des eaux contaminées s'écouler à longues distances existent », observe de son côté Bruno Chareyron, directeur du laboratoire de la Criirad, regrettant qu'Orano « ne mette pas en place d'avantage d'outils scientifiques » pour mesurer cela. Et de s'interroger aussi sur la gestion des eaux superficielles. Plusieurs dé-

bordements sont survenus ces dernières années, comme en février 2021, où les eaux du grand bassin avaient débordé dans le milieu naturel durant plusieurs jours. Orano assurait alors avoir déployé un plan d'actions et disait réfléchir à des solutions techniques, rappelant que malgré les débordements, la qualité des eaux respectait l'arrêté préfectoral en vigueur.

### « Trop tôt pour critiquer »

« On ne sait pas si le traitement des eaux de débordement sera pérenne dans la durée », s'inquiète aujourd'hui Bruno Chareyron. Par le passé, des relevés avaient montré la présence de taux de radioactivité anormaux dans les mousses situées à plusieurs dizaines de kilomètres en aval de la vallée.

Des éclaircissements sur l'hydrogéologie du site de-

vraient être apportés dans les prochains mois. L'Etat a en effet pris un nouvel arrêté en juin, mettant en demeure le gestionnaire du site de réactualiser l'étude dans un délai de neuf mois. « Il est donc trop tôt pour critiquer cette étude qu'on n'a pas encore », observe Christophe Polge, chef d'Unité Loire-Haute-Loire de la Dréal. Cet organisme étudiera ce dossier et pourrait faire appel à une expertise indépendante complémentaire. « Ensuite seulement, on donnera notre rapport et nous demanderons si besoin des compléments ». « L'Etat sera vigilant », confirme de son côté le sous-préfet, Hervé Gérin. S'il a regretté « la politique de la chaise vide » du Collectif et de la Criirad, il indique ne pas vouloir rompre le dialogue. ■

(\* Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité.

### ■ Et le chemin de la Pierre des Fées ?

C'est l'un des motifs d'inquiétude pointés du doigt par le Collectif et la Criirad. Des stériles radioactifs dispersés en dehors du site minier exposeraient les riverains à des radiations à très long terme. Illustration avec le chemin de la Pierre des Fées, à Saint-Priest-la-Prugne, qui cristallise l'attention. Il avait été remblayé par le passé par des déchets miniers qui induiraient par endroits des taux de radiation bien supérieurs à la normale. Ce mardi après-midi, le Collectif et Bruno Chareyron se sont rendus sur place pour des relevés qui ont révélé à nouveau de nombreux cailloux radioactifs, « avec un taux de radiation gamma plusieurs dizaines de fois, voire plus de 100 fois supérieur à la normale ». Un bloc de minerai dans le remblai du chemin situé en face du terre-plein de la Pierre des Fées aurait même montré un taux de radiation alpha bêta gamma plus de 500 fois supérieur à la normale.

### Simple chemin ou lieu d'attrait touristique ?

« On demande l'assainissement et la décontamination de ce chemin depuis très longtemps car, pour nous, c'est un lieu de promenade avec un attrait touristique. Dans ces bois, les gens n'imaginent pas qu'il puisse y avoir de la radioactivité », s'inquiète Arlette Maussan. « Pour Orano, ce n'est pas un chemin de passage, mais il est fréquenté et il permet d'accéder à un pôle d'intérêt touristique que les collectivités valorisent », insistent le Collectif et la Criirad. Neuf zones seraient particulièrement radioactives, dont trois où les promeneurs, forestiers et cueilleurs s'installeraient pour pique-niquer. « Si on retourne certains cailloux, on peut voir bondir la radioactivité. Celle-ci est éternelle et ces déchets n'ont rien à faire là, observe Bruno Chareyron. Ce qu'on veut, c'est que les remblais soient enlevés. Il n'est pas normal de les laisser dans un secteur touristique où des enfants peuvent venir jouer ». Et d'appeler à la volonté politique pour faire bouger ce dossier. « J'entends les divergences, mais ici nous appliquons la réglementation, répond Olivier Masset, responsable Après-mines France. Ce chemin, qui n'a pas d'installation touristique et qui est fréquenté moins de 400 heures par an, n'a pas besoin de travaux si on se fie au seuil de radioactivité. Il faut regarder les usages et les enjeux et il n'y a pas d'enjeux ici ».



**MESURES.** De nouveaux relevés ont été réalisés ce mardi par la Criirad, montrant par endroits des taux de radiation bien supérieurs à la normale. COLLECTIF BOIS NOIRS

## Le scénario d'une couverture solide de nouveau à l'étude

La piste avait été étudiée dès 2010, mais finalement abandonnée en 2015 faute de consensus. L'idée de remplacer la lame d'eau au-dessus de la zone de stockage de l'ancienne mine par une couverture solide fait à nouveau son chemin, poussée par la volonté de l'Etat de trouver une solution pérenne.

C'est une étape jugée « importante » qui a eu lieu cet été, a souligné Hervé Gérin, le sous-préfet, à l'issue de la commission de suivi. Trois arrêtés préfectoraux ont été émis en juin à l'adresse d'Orano dont un concernant le dépôt, attendu d'ici 24 mois, d'une autorisation environnementale portant sur le réaménagement du site. Le gestionnaire va devoir présenter un nouveau dossier d'aména-



**ANCIENNE MINE.** Suite à l'exploitation, des déchets radioactifs ont été placés au fond d'un lac artificiel dans l'ancien lit de la rivière La Besbre, et les autres dans les galeries minières. A.M.

gement autour de la mise en place d'une couverture solide. Une perspective qui n'est pas nouvelle. La zone de stockage resterait la même, mais la lame d'eau, servant d'écran aux émanations (un système unique en France), serait rempla-

cée par une couverture solide faite de roches, terres végétalisées et matériaux imperméables. Cela induirait la création d'un nouveau lit de rivière pour éviter toute interaction. « Même si les choses se sont bien passées jusque-là, le système actuel

de lame d'eau n'est pas satisfaisant pour assurer une protection à long terme, notamment au regard de la question de l'accès à l'eau, alors que les sécheresses et épisodes climatiques intenses se renforcent. Il convient de s'orienter vers une solution plus sûre dans le temps et avec un suivi plus simple », a justifié le représentant de l'Etat. Un Etat qui a donc renforcé la pression auprès d'Orano, via son arrêté. « Il faut avancer sur la question du mode d'exploitation, qui est la question centrale », insiste le sous-préfet.

### Vers un consensus ?

« Il va nous falloir apporter un dossier plus compétent qu'en 2010. Nous avons 24 mois depuis l'arrêté pour le déposer, voir si c'est faisable et dans quelles condi-

tions », a indiqué Olivier Masset d'Orano, se félicitant de voir « de plus en plus de parties prenantes autour de ce scénario, même si logiquement des questions sont posées ». « Aujourd'hui, il semble se dessiner un consensus autour de cette couverture solide », abonde le sous-préfet. Rien ne devrait bouger toutefois avant les trois prochaines années, le temps du dépôt et des instructions du dossier. Des travaux ont cependant déjà été lancés avec l'ouverture d'études dédiées à la faune et de la flore. De son côté, le Collectif reste ferme en réitérant sa demande : que les 1,4 million de tonnes de résidus radioactifs non confinés disparaissent de ce fond de vallée « car, 40 ans après, cet héritage n'est pas résolu ». ■

### ■ L'AVIS

#### Quel impact sur la santé ?

Bruno Chareyron, directeur du laboratoire de la Criirad, n'a pas connaissance d'étude épidémiologique qui aurait été menée sur la population locale en lien avec la présence de déchets et stériles dans le secteur. « Nous sommes heureusement dans de faibles doses de radiation, mais cela ne veut pas dire que ça ne présente pas de risques sanitaires. En matière d'exposition à la radioactivité, il n'y a pas de seuils d'innocuité », rappelle le spécialiste. Ces résidus et stériles ajoutent de la radiation qui augmente le risque sanitaire à long terme. « Il ne faut pas attendre d'avoir la preuve scientifique de gens malades pour enlever ces déchets qui sont dangereux ».